

## BOURSE AU MERITE

Votre enfant est attributaire d'une bourse au mérite pour sa scolarité en lycée jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat générale, technologique ou professionnel.

Ce complément de bourse nationale d'études du second degré de lycée, d'un montant lié à l'échelon de bourse, sera versé chaque année à condition que le représentant légal et le bénéficiaire s'engagent à ce que ce dernier poursuive sa scolarité jusqu'au baccalauréat.

En cas de résultats scolaire insuffisants ou de redoublement ce complément pourra être supprimé.

### **ENGAGEMENT DU RESPONSABLE :**

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Domicilié (e)

M'engage à ce que (mon fils)

Poursuive sa scolarité en lycée jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat générale, technologique ou professionnel, afin de percevoir la bourse au mérite qui a été attribuée pour favoriser ses études

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

### **ENGAGEMENT DE BENEFICIAIRE**

Je soussigné (e)

Domicilié (e)

M'engage à poursuivre ma scolarité en lycée, jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, afin de percevoir la bourse au mérite qui m'a été attribuée pour favoriser mes études.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_